

## ETUDE IRLANDAISE

### « 60 % des femmes enceintes irlandaises consomment de l'alcool »

Selon une étude irlandaise, plus de 60 % des femmes consomment de l'alcool alors qu'elles sont enceintes. Cette étude a examiné les tendances de consommation d'alcool, de tabac et des drogues auprès de 120.000 femmes enceintes pendant les deux dernières décennies.

Ainsi, 7,1 % des femmes interrogées ont admis consommer plus de 6 unités d'alcool par semaine. La catégorie la plus élevée déclarant boire plus de 10 unités d'alcool par semaine est celle des 18-24 ans, et plus des deux tiers des femmes enceintes interrogées âgées de moins de 18 ans ont rapporté consommer de l'alcool pendant la grossesse.

D'autre part, les résultats montrent qu'en 2005, 45 % des femmes n'ont pas arrêté de fumer pendant leur grossesse. Bien que l'utilisation des drogues illicites pendant la grossesse ait été peu fréquente, presque 5 % de toutes les femmes enceintes examinées ont consommé une drogue.

Source : [<http://www.ireland.com/newspaper/breaking/2007/0302/breaking36.htm>].

Consulté le 20/03/2007 ⓘ

## ARTICLE

### « L'alcool accusé aussi dans le cancer du sein ! »

Il existerait une « association claire et nette » entre le cancer du sein et la consommation d'alcool, même à faibles doses ! Voilà l'inquiétante conclusion d'une méta-analyse du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'OMS, à Lyon. L'alcool, c'est donc désormais 7 cancers.

Après le pharynx et le larynx, la cavité buccale, l'œsophage et le foie, il apparaît donc que la consommation d'alcool pourrait aussi être à l'origine de 2 autres localisations tumorales : les cancers colorectal et, ce qui constitue une plus grande surprise encore, du sein.

Le CIRC\* est formel. « Plus d'une centaine d'études épidémiologiques (...) ont mis en évidence de façon régulière et concordante une augmentation du risque parallèle à celle de la consommation d'alcool ». Pour le cancer du sein, 53 études portant au total sur 58 000 femmes ont conclu à une « association claire et nette » entre l'alcool et la survenue de la maladie.

Ainsi une consommation quotidienne de 50g d'alcool est-elle associée à une augmentation de 50% du risque de cancer du sein. Plus inquiétant encore, une consommation régulière de 18g par jour serait également à l'origine « d'une augmentation modeste mais statistiquement significative »... Sachant qu'un verre de vin ou un demi de bière représentent 12 g d'alcool...

Source : Destination Santé, 8 Avril

2007 ⓘ

### « Syndrome d'alcoolisme foetal : Très présent à Stony Mountain, au Canada, selon une étude »

Une étude en cours sur le syndrome d'alcoolisme foetal en milieu carcéral montre que 10 % de la population du pénitencier de Stony Mountain, près de Winnipeg, est atteinte de la maladie. Ce taux est dix fois plus élevé que dans le reste de la population.

L'Université du Manitoba et le service correctionnel fédéral mènent cette étude depuis 18 mois. La première étape vient de prendre fin et les chercheurs vont maintenant analyser les données recueillies.

Le généticien Albert Chudley, qui fait partie de l'équipe de recherche, estime que les résultats sont inquiétants et que le taux de 10 % est très élevé. Selon lui, les autorités doivent continuer à concentrer leurs efforts pour prévenir la consommation d'alcool chez les femmes enceintes.

L'alcool empêche le développement normal du fœtus et les séquelles sont permanentes. L'enfant atteint du syndrome qui deviendra adulte ne s'adaptera pas aux règles de la société et court ainsi le risque de se retrouver en prison.

Le système correctionnel souhaite d'ailleurs adapter ses services aux prisonniers atteints du syndrome d'alcoolisme foetal en vue de favoriser une meilleure réinsertion sociale. Selon la représentante des services correctionnels, Patricia McPherson, les gens atteints du syndrome d'alcoolisme foetal auront le meilleur traitement possible avant de sortir de prison.

L'analyse des données de l'étude devrait se terminer en novembre prochain. Quatre-vingt-onze prisonniers âgés de moins de 30 ans ont participé à cette étude.

Source : [<http://www.radio-canada.ca/regions/manitoba/2007/03/17/001-alcoolisme-foetal-stony.shtml?ref=rss>].

Consulté le 11/04/2007 ⓘ

## ETUDE

### « Grossesse : l'alcool nuit au développement »

Des chercheurs zurichois ont étudié pour la première fois les effets à long terme de la consommation d'alcool durant la grossesse. Certains effets sur l'enfant disparaissent après un certain temps, mais les plus graves persistent.

Cette étude a été publiée dans «The Journal of Pediatrics». Une deuxième étude, portant sur les effets des drogues dures, est parue dans «European Addiction Research».

Selon la première recherche, les déformations du crâne et du visage des bébés dont les mères ont consommé beaucoup d'alcool se rétablissent d'elles-mêmes. Mais ces enfants restent petits et les organes génitaux des garçons n'atteignent pas une taille normale.

#### Développement intellectuel en danger

Les filles prennent de plus en plus de poids. Le développement intellectuel et psychique des enfants peut également être fortement perturbé, ont indiqué les auteurs de l'étude lundi 23 avril dans un communiqué.

Chez les patients observés, les chercheurs ont constaté des taux élevés d'handicaps psychiques, de troubles de l'attention et d'hyperactivité. Ils recommandent aux femmes enceintes de ne pas boire plus d'un verre d'alcool par jour.

Source :

[<http://info.rsr.ch/fr/rsr.html?siteSect=2010&sid=7745420&cKey=1177346889000>]

*Les chercheurs Hans-Christoph Steinhausen, professeur de psychiatrie infantile à l'Université de Zurich, et Hans-Ludwig Spohr, professeur et pédiatre à Berlin, ont suivi des victimes durant 20 ans.*

Consulté le 24/04/07 ⓘ

## CANADA

### « Alcoolisation foetale: le Nouveau Parti Démocrate (NPD) réclame des étiquettes sur les bouteilles »

Ottawa : des députés néo-démocrates ont réclamé hier l'apposition d'avertissements sur les bouteilles de bière, vin et spiritueux indiquant que les femmes enceintes devraient s'abstenir de consommer de l'alcool sous prétexte qu'il y a une «épidémie» du syndrome de l'alcoolisme foetal.

Source :

[<http://www.ledevoir.com/2007/04/24/140693.html>]

Consulté le 24/04/2007 ⓘ

## ARTICLE - CANADA

### « Alcoolisme foetal : informer ou contrôler ? »

« La politique des extrêmes sert parfois bien mal les causes, pourtant nobles, qu'elle voudrait soutenir. Ainsi en est-il de cette initiative parlementaire qui visait à interdire la moindre gorgée d'alcool à toute maman en devenant, dans le but de protéger son futur enfant.

C'est à la Chambre des communes que le débat a refait surface à Ottawa. Menée par le libéral Paul Szabo, la campagne visait à ajouter un poids politique sur un rapport parlementaire s'attaquant au syndrome de l'alcoolisme foetal. Pour inciter Santé Canada à agir plus fermement, la motion jonglait avec l'interdiction complète de la moindre goutte d'alcool pour les femmes sur le point de procréer. On y plaidait l'importance d'exercer une «pression sociale» sur celles qui siroteraient une bière ou un verre de vin alors qu'elles sont enceintes ou en voie de l'être. Les conservateurs et les bloquistes s'y étant opposés, l'idée a été rejetée. »

« Actuellement, l'organisme S.O.S. Grossesse, situé à Québec, travaille à développer des outils et des activités visant à informer et à sensibiliser les femmes enceintes et en âge de procréer à propos de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Il ne s'agit pas ici de prôner l'interdiction mais plutôt de mettre en lumière les risques associés à la consommation d'alcool. »

Source :

[<http://www.ledevoir.com/2007/04/23/140563.html>].

Consulté le 24/04/07 ⓘ

### LE SAFMAIL : LE BULLETIN DE LIAISON DES ACTEURS DE TERRAIN SUR L'ALCOOLISATION FŒTALE

La recherche-action "Alcool, grossesse et santé des femmes", initiée et coordonnée par l'A.N.P.A.A. 59 de 2001 à 2005, a permis aux centres de documentation de l'A.N.P.A.A. du Nord et du CODES du Finistère d'entamer une **étroite collaboration documentaire sur le thème de l'alcoolisation foetale** et a permis la **création de deux publications : INFOSAF & SAFMAIL.**

La première informe des nouveautés documentaires, l'autre a pour vocation d'être un bulletin de liaison et d'échanges entre les professionnels.

Pour toute information ou abonnement :  
A.N.P.A.A. 59 : Marie Marécaux  
Tél. : 03 28 36 47 02

### « Colloque d'échanges d'expériences sur le SAF les 18, 19 et 20 octobre 2007 »

Pour lutter contre ce problème majeur de santé publique, REUNISAF organise un colloque de prévention à la Réunion à l'Hôtel le Récif- l'Hermitage.

Ce colloque est destiné aux professionnels de santé, du secteur social, de l'éducation et de la justice. Il donnera la parole à des spécialistes reconnus pour leurs travaux de recherche et leurs publications concernant le S.A.F.

Source : [<http://www.reunisaf.org/>]

Consulté le 24/04/2007 ⓘ

ⓘ signifie que le document est disponible au CODES 29